Concours section : CAPEPS ext L3

Epreuve matière : Epreuve d'admissibilité 1

N° Anonymat : N260NAT1042623 Nombre de pages : 12

16.75 / 20

Epreuve - Matière : 104 - 4064 Session : 2026

CONSIGNES

- *Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.*
- *Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.*
- *Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.*
- *Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.*
- *N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.*
- *Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).*
- *Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.*

Nous montrerons que depuis la fin du XIXème siècle, la notion d'effort, passant de commandée et obligée à consentie et réfléchie, fut appréhendée selon l'Homme et le citoyen à former (citoyen soldat, homme utile, sportif, citoyen lucide et autonome) au gré des contextes sociétaux et politiques. Cependant, nous verrons que les conceptions de la formation des élèves en Education Physique et Sportive n'ont pas toujours été symétriques amenant des débats et des controverses entre les différents acteurs.

Notre première partie s'étendant de la fin du XIXème siècle, marquant notamment en 1882 par la loi Jules Ferry, l'école gratuite et laïque, à l'année 1959 marquant l'année d'obligation de l'EPS (éducation physique et sportive) au baccalauréat ainsi que la scolarisation obligatoire jusqu'à 16 ans. Durant cette période, l'effort et la formation des élèves sont appréhendés dans un contexte, au prime abord, de défaite et d'une volonté de revanche (défaite face à la prusse en 1870), puis par la suite d'une volonté de reconstruire les corps à la suite de la première guerre mondiale : "corps meurtris et malades (Riaux, 1980).

11 / 12

Concours section : CAPEPS ext L3
Epreuve matière : Epreuve d'admissibilité 1
N° Anonymat : N260NAT1042623 Nombre de pages : 12

16.75 / 20

Dans un premier temps, la notion d'effort est au service de la formation d'un citoyen-soldat et d'un homme utile à la patrie, près à partir en guerre : " l'homme utile est celui qui peut faire vivre une famille et, à travers elle, concourir à la prospérité d'un pays " (G. Andrieu, l'amélioration du capital humain, 1993). En ce sens, la leçon d'éducation physique est composée de mouvements d'ensemble (gymnastique construite), de marche au pas et de chants patriotiques. L'enseignant commande et dirige prenant ainsi la place d'un instructeur : " l'enseignement était extrêmement directif. Surtout lui, c'était un capitaine de réserve... c'était très strict " (Entretien portant sur l'enseignement de l'éducation physique dans un établissement primaire supérieur de garçon à colmar entre 1936 et 1939, Michon et Caritey, 1998). L'élève exécute et applique ce que l'enseignant démontre ; la relation de subordination (Fraisse 2012) qu'entretenait enseignant et élèves était donc asymétrique. Cependant, dès 1937 par la mise en place de la journée de plein air, confirmée par les instructions officielles de 1938, la notion d'effort est appréhendée sous une volonté plus hygiéniste et ludique dans le but d'amener la population française à se dépenser et à sortir de chez elle. En effet, la méthode naturelle développée par Georges Hébert est choisie comme méthode nationale promouvant une partie construite et une partie d'application en plein air ; de part une pédagogie mais directive laissant la place au jeu, la notion d'effort est au service de la formation d'un citoyen plus épanoui mais toujours utile à la société, capable de s'adapter à n'importe quelle situation. La leçon et la manière dont elle est dirigée reflète donc bien

12 / 12

des conceptions différentes de la formation des élèves en EPS, entre une volonté de former un citoyen - soldat utile en cas de guerre puis un citoyen utile par concourir à la prospérité d'un pays et à son développement économique et enfin un citoyen en bonne santé.

Ensuite, dans le cadre de cette période, l'évaluation de l'effort des élèves est mesurée et quantifiée. En effet, de part une volonté de classifier les élèves selon l'âge, le sexe et ses qualités physiques (Dr Chailley-Bert) notamment dans le but de virualiser les élèves aptent ou non à la pratique physique, le code de la force (1944) puis par la suite le coefficient VARF (vitesse, adresse, résistance et force) par le Dr Bellin du Coteau (1922) permet de catégoriser les efforts des élèves. En effet, l'EP ayant été intégrée au baccalauréat comme étant facultative en 1941, l'évaluation permet de mesurer ces efforts justifiant ainsi sa place à l'école comme participant à la formation des élèves dans le cadre de la formation d'un homme utile en capacité de travailler. Cependant, cette notion d'effort évoluant également au gré des conceptions, la création du brevet sportif populaire par Léo Lagrange implique une tout autre conception de la notion d'effort et de l'évaluation. En effet, le BSP, tout en gardant une classification des efforts en les mesurant, cherche à permettre de donner le goût et le sens des activités en plein air, cherchant ainsi la formation d'un citoyen épanoui sur le Front Populaire. Ainsi, l'effort et la formation des élèves sont placés entre des conceptions divergentes impactant ainsi les réelles convictions et l'utilité de l'EPS à l'école posant ainsi la question de quel citoyen former.

Pour finir, la notion d'effort dans la formation des élèves suit également son évolution au gré des textes officiels. Dans un premier temps, l'effort doit être dosé et alterné (IO 1938) afin de lutter contre

le surmenage auquel l'école contribue : "à vouloir embrasser tout ce qu'il y a à savoir, mais bien à apprendre tout ce qu'il n'est pas permis d'ignorer" (Discours d'Octave Gérard, recteur de l'académie de Paris, IO 1887). Puis, sous le régime de Vichy et notamment dans les IO de 1941, la notion d'effort est perçue comme nécessaire dans la volonté de former un citoyen au service de sa patrie, une finalité se plaçant en rupture avec le Front Populaire qu'il dénonce comme ayant fragilisé la population française : "son rôle [en parlant de l'EPJ] sera de se préoccuper du développement physique des jeunes français" (commission de l'éducation nationale, 1939). Ainsi, l'effort et la formation des élèves : "être fort pour être utile" (méthode naturelle, G. Hébert) traversent au sein des instructions officielles des finalités patriotiques ou utilitaires selon les différentes conceptions (militaires, hygiéniques, laïques) qui ont traversé cette période.

Pour conclure sur cette première partie, l'effort et la formation des élèves au sein de cette période sont marqués par 2 conceptions majeures, militaires et hygiénistes, se justifiant par les contextes politiques et sociétaux, qui, nous allons le voir, prendront une tournure différente notamment par l'arrivée prononcée d'un nouvel objet d'enseignement qu'est le sport.

Notre deuxième partie qui s'étend de 1959 (EPS obligatoire au baccalauréat) à 1984 (EPS réinstauré au sein de l'éducation nationale) marque une période pondérée et guidée par la sportivisation. Durant, cette période, l'effort et la formation des élèves sont en étroit lien avec les activités physiques et sportives considérées comme un objet d'enseignement et notamment par la révolution de la jeunesse de Mai 1968 contestant l'autorité.

Concours section : CAPEPS ext L3

Epreuve matière : Epreuve d'admissibilité 1

N° Anonymat : N260NAT1042623 Nombre de pages : 12

16.75 / 20

Epreuve - Matière : 104 - 4064 Session : 2026

CONSIGNES

- *Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.*
- *Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.*
- *Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.*
- *Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.*
- *N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.*
- *Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).*
- *Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.*

Tout d'abord, la notion d'effort est au service de la formation du sportif dans l'optique de faire briller et valoir la nation française par ce sport et qui doit se préparer à l'école : "le sport doit participer à l'éducation de la jeunesse, il nous faudra promouvoir les activités physiques et sportive en milieu scolaire" (confé-rence de presse du ministre R. Mungesser après Mai 1968). En ce sens, la loi d'éducation physique, notamment par le biais des IO de 1962 puis celles de 1967 entérinent le sport comme objet d'enseignement ; elle doit préparer à la compétition sportives et notamment dans le cadre de l'association sportive. L'enseignant devient un animateur au service de la réalisation du geste sportif juste qui copie la méthode du sportif de haut niveau ; l'élève est également confronté à des rôles sociaux, en effet l'enseignant peut nommer des chefs de groupe. En ce sens, l'effort et la formation des élèves n'est plus simplement physique mais également social. La mise en place de la République des Sports par Maurice Baquet en est un parfait exemple : "le sport a ces vertus mais ces vertus s'enseignent" (M. Baquet, éducation physique, initiation aux stages Maurice Baquet, 1969), en effet, fonctionnant comme des petites démocraties, elles permettent aux élèves

5. / 12

Concours section : CAPEPS ext L3
Epreuve matière : Epreuve d'admissibilité 1
N° Anonymat : N260NAT1042623 Nombre de pages : 12

16.75 / 20

de participer à des activités physiques et sportives (effort physique) tout en contribuant à l'organisation et au savoir vivre ensemble (effort social) : "nous organisions des compétitions interclasses dans un sport qui avait pratiqué par tous" (témoignage de Pierre Méréer sur la République des Sports, 1999). Cependant, cette évolution fait émerger des conceptions différentes notamment au sein des acteurs de l'époque tels que Pierre Seurin et la LFEP dénonçant le "mythe du sport éducatif" (1955) ou bien Claude Pujade-Renaud qui ne perçoivent pas le sport comme suffisant à la formation des élèves et se rapprochant de trop près au monde fédéral : "il n'est qu'un facteur parmis d'autres facteurs, qu'un moyen parmis d'autres moyens. Il doit venir à son heure et rester à sa place. Il ne peut constituer à lui seul l'éducation physique" (P. Seurin et la ligue française d'éducation Physique, 1955) ; appuyés par J. Le Boulch qui précise que "rien n'est possible dans le domaine du sport sans une formation corporelle préalable" (J. Le Boulch, face au Sport, 1977). En ce sens, la notion d'effort sportif et la formation des élèves trouvent des divergences au sein de la classe par des conceptions différentes de ce que l'élève doit apprendre et comment : "les activités sportives sont parties intégrantes mais non suffisantes d'une éducation corporelle entendue au sens expressif" (C. Pujade-Renaud, Vers une critique de l'EP ?, 1979).

Ensuite, dans le cadre de l'évaluation, par le passage de la 4/2 journée de plein air à la 4/2 journée de sport en 1964, l'effort est toujours

6. 1/12

mesurée et quantifiée dans le cadre du baccalauréat mais également dans le cadre de la pratique de compétition dans le cadre de l'association sportive. Les élèves sont donc répartis par groupe de niveaux et évalués selon les barèmes de la table Letessier différenciant filles et garçons. Les activités physiques et sportives de bases sont ainsi évaluées (athlétisme, gym et natation) renforçant ainsi le lien et le rapprochement avec le milieu fédéral. C'est pourquoi des auteurs comme Jacqueline Marsenach amène la notion d'apprentissage comme "la recherche de la réponse motrice à un problème posé d'une situation donnée" et ainsi "créer des situations qui posent des problèmes utiles à l'élève" (J. Marsenach, 1979). Ainsi, l'effort et la formation des élèves évoluent vers des situations jouées, aménagées et authentiques et évaluées afin de se défaire du lien avec le mon de fédéral.

Pour finir, la notion d'effort dans la formation des élèves poursuivent son évolution au coeur des débats et notamment au sein des instructions officielles qui amènent elles aussi des conceptions différentes. Ces controverses se voient apparaître sous l'influence de Maurice Herzog (Haut-Commissaire à la jeunesse et aux sports) promouvant les activités sportives et de Pierre Seurin et de la LFEP. En effet, les IO de 1959 rédigés par les inspecteurs généraux en lien avec Pierre Seurin sont finalement rendus caduques par la circulaire de 1962 rédigée par Maurice Herzog car elle reprenait la volonté de construire l'EP sur des méthodes hygiénistes et construites : "L'étude des mouvements nous prend tout notre temps. Nous n'avons plus le temps de jouer avec un ballon. C'est fort triste." (témoignage d'élèves, L'équipe, 1964). Ainsi, ce bouleversement institutionnel marque bien des conceptions de l'effort et de la formation des élèves qui restent encore floues et disparates.

J.H.

Pour conclure sur cette deuxième partie, cette période est finalement toujours marquée par des conceptions de l'effort et de la formation des élèves qui divergent entre un sport éducatif au service de l'EP et une EP qui se rapproche du sport fédéral.

Notre troisième et dernière partie, s'étend de 1984 (réinstauration de l'EPS à l'éducation nationale) à nos jours, période marquant le passage d'une culture sportive transformée en véritable objet d'enseignement par la volonté de former un citoyen éclairé, autonome capable de faire des choix éclairés par sa vie future. La notion d'effort et de formation tout ainsi inscrite dans la volonté de permettre à l'élève de gérer en autonomie sa vie sportive et sa santé.

Tout d'abord, le rôle de l'EPS au sein de l'école est de "donner du sens au travail, individuel ou en groupe, par la vie collective et associative (Savary, 1982). Ainsi, la logique d'EP est caractérisé par des efforts physiques, méthodologiques et sociales : "ne jamais donner aux enfants la réponse [...]. Donner à l'enfant les consignes minimums et le regarder agir" (Vasseur 1974). Ainsi, l'enseignant devient un didacticien capable d'adapter le milieu et la situation adaptés au profit de ses élèves afin de favoriser des efforts tout en le faisant réfléchir. L'élève n'est plus un simple exécutant mais un acteur de ses propres apprentissages. La notion d'effort se transforme en goût de l'effort défini par Carin en 2002 comme "l'engagement nécessaire du sujet afin de poursuivre l'exercice entrepris, qui comporte un certain degré de pénibilité par lui et qui requiert toute son attention et sa volonté".

Concours section : CAPEPS ext L3

Epreuve matière : Epreuve d'admissibilité 1

N° Anonymat : N260NAT1042623 Nombre de pages : 12

16.75 / 20

Epreuve - Matière : 404 - 4064 Session : 2026

CONSIGNES

- *Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.*
- *Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.*
- *Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.*
- *Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.*
- *N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.*
- *Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).*
- *Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.*

Ainsi, l'enseignant ne s'assure plus simplement de l'effort physique mais il se préoccupe également de son activité sociale et méthodologique en se saisant de l'experience vécue. C'est parquoi, les conceptions évoluent vers une prise en compte global de l'élève par l'amenagement de situations d'apprentissages adaptées aux cultures de l'école et notamment par la création des formes de pratiques scolaires en 2002 (pentabond, 2 x 120m haies), qui conceptionnent la leçon selon les besoins des élèves.

Ensuite, l'évaluation est désormais construite autour de 3 pôles : moteur, méthodologique et social. L'élève n'est plus simplement évalué sur la maîtrise technique du geste mais bien sur ce qui entoure la pratique des APS et notamment sur les produits et les processus d'apprentissage : "progressivement, l'évaluation des dons laisse sa place à l'évaluation des produits et des processus d'apprentissages" (M. Attali et J.L Saint-Martin, 2040). En ce sens, les efforts sociaux sont aussi évalués dans un souci de vivre-ensemble et de former un citoyen capable de vivre en

2 / 12

Concours section : CAPEPS ext L3
Epreuve matière : Epreuve d'admissibilité 1
N° Anonymat : N260NAT1042623 Nombre de pages : 12

16.75 / 20

société. Cependant, ces conceptions éducatives divergent une nouvelle fois par l'apparition des courants développementalistes et culturalistes, en effet l'utilisation des APS sont remis en cause : d'un côté Michel Delaray qui prônent une EPS centré sur l'élève par une adaptation des APS selon ses besoins et de l'autre Paul Gérard qui veut se centrer sur les APS favorisant la formation et la construction de l'élève. C'est pourquoi, les programmes de 2015 (collège) et 2020 (lycées) orientent les enseignants afin d'uniformiser les évaluations et notamment par le bac afin d'amener les élèves vers une gestion de leur effort et une formation équitable.

Par finir, la notion d'effort et de formation des élèves trouvent sa place dans les textes officiels et les programmes notamment par les champs d'apprentissage 5 au cycle qui demande à l'élève "d'apprendre à gérer sa vie physique future" notamment par le biais d'une éducation à la santé. Les conceptions se tournent désormais vers une notion d'effort et de bien-être chez les élèves afin de favoriser un effort positif qu'il soit physique ou social.

10 / 12

Pour conclure, la notion d'effort passant de commandée à convertie et réfléchie dans le sens de la formation d'un citoyen capable de vivre en société. Cependant, avec les enjeux de sédentarité actuelle, l'EP ne reviendrait pas à des enjeux sanitaires favorisant la santé de nos élèves ?

1.2/1.2.